

DEMANDE D'OCTROI D'UN FONDS DE CONCOURS
A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE
AU TITRE DES ATELIERS LINGUISTIQUES
ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, expose au conseil :

La ville de Gravelines développe chaque année, depuis janvier 2006, une action dénommée « Ateliers d'Eveil aux Cultures Etrangères » pour les jeunes de 4 à 10 ans durant les temps extrascolaire et périscolaire.

Depuis septembre 2025, des interventions d'éveil à l'anglais ont aussi lieu sur le temps de la pause méridienne pour les niveaux moyenne et grande sections, ainsi que CP et CE1.

Dans le cadre du dispositif des ateliers linguistiques mis en place par la Communauté Urbaine de Dunkerque, les interventions linguistiques portant uniquement sur l'anglais et le néerlandais peuvent bénéficier d'une participation de la Communauté Urbaine de Dunkerque au coût d'intervention à hauteur de 35€ maximum par heure.

Annuellement, le nombre prévisionnel d'heures se calcule comme suit :

Nombre de matinées et de pauses méridiennes programmées sur l'année scolaire 2025 - 2026	Interventions dispensées par	Nombre d'heures effectuées	Total des heures prévisionnelles
33	Intervenant recruté directement ANGLAIS	2h30 par matinée	82h30
121	Intervenant recruté directement ANGLAIS	2h30 par pause méridienne	302h30
Total prévisionnel des heures sur l'année scolaire 2025/2026			385h00

Le montant prévisionnel des dépenses s'élève ainsi à 13 475 €.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter un fonds de concours de la Communauté Urbaine de Dunkerque pour la prise en charge de ces interventions linguistiques à hauteur de cette somme de 13 475 € pour l'année scolaire 2025/2026.

La Commission Extra-Municipale « Éducation » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Municipale « Finances - Administration Générale - Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Conseil Municipal convoqué le : 14 Novembre 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU VENDREDI 21 NOVEMBRE 2025 - 17h30

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS jusqu'à 19h10, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN jusqu'à 19h00, Madame Annabelle SALA jusqu'à 18h10, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Christian DEVOS, adjoint au Maire, donne pouvoir à Mr MERLEN à partir de 19h10,
Monsieur Raoul DEFROUIT, adjoint au Maire, donne pouvoir à Mme DEVOS,
Monsieur Claude WADOUX, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr WILMOT,
Madame Emmanuelle PERY, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr BOONEFAES,
Madame Karine VANDERSTRAETEN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr DEVOS à partir de 19h00 (jusqu'au départ de Mr DEVOS),
Madame Annabelle SALA, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme DUBOIS à partir de 18h10,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Monsieur Didier LIARD, Conseiller Municipal.

Démissionnaires :

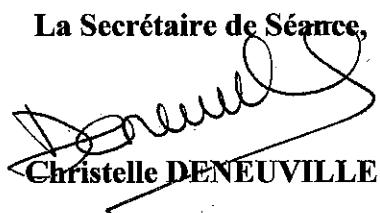
Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

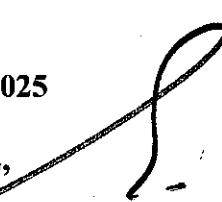
Le Conseil Municipal,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Sollicite de la Communauté Urbaine de Dunkerque, un fonds de concours à hauteur de 13 475 €, pour la participation au coût d'intervention dans le cadre des ateliers linguistiques, au titre de l'année scolaire 2025/2026 ;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) délégué(e) à signer toute pièce utile à l'exécution des présentes ;
- La recette sera imputée à l'article 757351 – Fonction 2 – Sous Fonction 288 du budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 21 NOVEMBRE 2025
POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE


Le MAIRE,




Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 27 NOV. 2025

Mis en ligne sur le site de la Ville le 27 NOV. 2025